



AVIS AU PUBLIC

Commodo et Incommodo

Dossier : 1/23/0106

Il est porté à la connaissance du public, conformément à l'article 13.2 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, qu'une demande d'autorisation n° 1/23/0106 a été présentée par **Dupont Teijin Films Luxembourg S.A.** relative à **la modification des conditions de l'autorisation (1/21/0024)** à Itzig.

La demande d'autorisation et les plans afférents sont déposés à l'inspection du public au secrétariat communal à partir du 24 mai 2023 jusqu'au 9 juin 2023 inclus. Pendant ce délai le public aura accès au dossier complet.

Sandweiler, le 24 mai 2023

Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Le Bourgmestre,

Le Secrétaire communal,